

**Edito**

Les instances départementales qui se tiennent au mois de septembre et début octobre (CDEN au Conseil général et CTSD) permettent de faire le bilan de la rentrée dans notre département aussi bien d'un point de vue pédagogique (c'est-à-dire concernant les personnels et les effectifs des classes) que d'un point de vue matériel (état des locaux, budget prévisionnel des collèges, transports scolaires).

Postes et effectifs sont du domaine de l'Education Nationale, travaux d'entretien, budget et transport sont de celui du Conseil Général.

Lors de ces instances, vos élus du SNES-FSU sont présents pour prendre connaissance des informations transmises par l'administration, donner leur analyse de la situation et intervenir pour tenter de résoudre les problèmes locaux qui peuvent se poser.

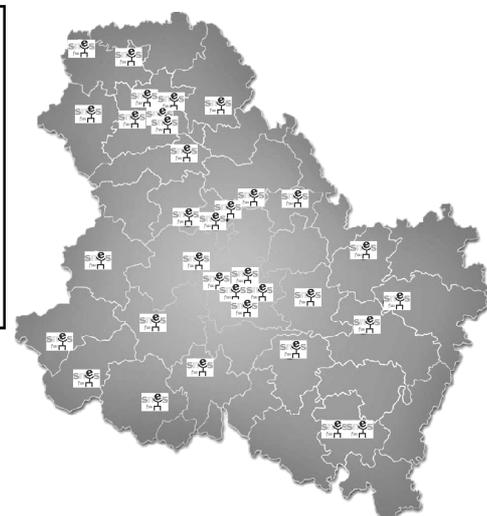
Grâce à son réseau de correspondants, présents dans la plupart des établissements du département, le SNES-FSU dispose d'un formidable outil de proximité, ce qui nous permet une très bonne connaissance du terrain. Nous sommes donc un interlocuteur incontournable. Ce sont nos élus qui font la plupart des interventions sur les travaux, les postes non pourvus ou les classes chargées.

Dans ce journal, nous vous donnons un aperçu de ce qui se passe dans les établissements du départements et de notre action au quotidien.

Merci à nos correspondants pour les informations qu'ils nous fournissent et leur travail dans les établissements. N'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions intervenir et relayer vos problèmes.

**La date d'inscription au PAF repoussée**

Informés par des collègues de l'impossibilité de se connecter au Plan Académique de Formation du rectorat de Dijon le mercredi 25 septembre 2013 (alors que le serveur devait pouvoir permettre les inscriptions jusqu'à minuit), le SNES 89 est intervenu dès le jeudi matin auprès des services de la DAEFOP. Invoquant le droit de chacun à la formation, nous avons obtenu que le serveur soit ré-ouvert jusqu'au dimanche 28 septembre et que l'information soit relayée dans tous les établissements de l'Académie. Le serveur n'avait apparemment pas supporté les 2000 inscriptions supplémentaires de cette rentrée.



*L'Yonne quadrillée* : le SNES-FSU dans l'Yonne est représenté dans 35 établissements et peut vous soutenir au niveau local.

**Note de vie scolaire**

Le SNES-FSU dénonce cette note depuis sa création en 2005 pour son aspect de "double peine" et pour son inefficacité sur le comportement des élèves. En outre, cette note permettait, puisqu'elle était comptabilisée dans le contrôle continu du DNB, de gonfler artificiellement les chiffres de réussite au brevet. La nouvelle loi d'orientation a supprimé cette note du DNB (art.L33.2-6). Mais alors pourquoi la conserver dans les bulletins trimestriels ? Pétition à signer sur <http://petitions.fsu.fr/>

**Assises de l'éducation prioritaire : quel avenir pour les ZEP de l'Yonne ?**

Les collègues et les professeurs des écoles des ZEP ont été réunis le 4 octobre pour débattre de l'avenir des ZEP. C'était une consultation très encadrée, bien rapide ... qui sera suivie par des assises inter-académiques à Lyon. La DASEN de l'Yonne constituera-t-elle une délégation composée à 80% d'enseignants ou à 80% de chefs d'établissements et inspecteurs ? Quant aux conclusions de cette consultation, sans vouloir dénigrer le travail des "synthétiseurs" ... il est préférable de remplir le questionnaire disponible sur le site de la FSU et exiger par ailleurs le maintien des ZEP et des conditions améliorées d'enseignement, de la formation continue, etc.



**Pour nous contacter :**  
 snes89@dijon.snes.edu

SNES-FSU 89,  
 58 rue du 89ème RI  
 89 100 SENS  
 06 52 82 17 54

## CTSD de rentrée

Le Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) s'est tenu le 02 octobre pour faire le bilan de rentrée 2013.

Nous y avons dénoncé le manque d'enseignants à cette rentrée dans notre département : en septembre, l'Education Nationale a eu de grandes difficultés à pourvoir tous les postes et /ou tous les BMP. Dans certaines disciplines (mathématiques, technologie, EPS, ...), la situation est inquiétante pour le reste de l'année : d'ores et déjà, les TZR sont déjà tous occupés tout comme les contractuels habituels. On peut dès lors avoir les plus grandes craintes sur les capacités de l'institution à trouver des remplaçants pour la suite de l'année scolaire.

D'autre part, avec la baisse de la dotation en assistants d'éducation (- 5 postes), alors que les effectifs sont encore à la hausse, ce sont des adultes en moins sur le terrain aux côtés des élèves. Pour les personnels, ce sont parfois des temps partiels imposés qui vont rendre leur situation plus précaire.

Concernant les effectifs, s'ils étaient l'an passé à la hausse dans la plupart des établissements, la situation est plus contrastée cette année avec des hausses (4ème, 3ème, 2nde) mais aussi des baisses (6ème et 5ème). Le bilan est malgré tout une légère hausse des effectifs (260 élèves soit 1 %) dans le 2nd degré. Nous avons souligné les effectifs chargés pour certains niveaux dans plusieurs établissements. La Directrice Académique renvoie au CA de l'établissement pour les choix qui sont faits de privilégier un niveau par rapport à un autre. Autonomie de l'établissement bien souvent limitée quand on connaît les choix cornéliens auxquels nous sommes confrontés.

Nous avons également attiré l'attention sur l'augmentation des effectifs sur le collège de Villeneuve la Guyard et le lycée de Sens. Cette situation fait aussi l'objet de préoccupation de la part de l'Inspection Académique.

Nous avons à nouveau demandé de la transparence dans les établissements concernant l'utilisation des moyens d'accompagnement éducatif. Ils représentent quand même l'équivalent de 11 postes et sont souvent répartis dans une grande opacité. La Directrice Académique considère que ce sont des moyens importants qui complètent la dotation et qui doivent être mis en regard avec le projet d'établissement et le contrat d'objectif. Pour elle, leur utilisation est une compétence du C.A. A nous de le saisir de cette question et de demander aux chefs d'établissement la transparence sur cette question (sans que les noms des collègues apparaissent en CA).

Les représentants FSU ont fait la presque totalité des interventions. Les informations que nous recueillons auprès de nos correspondants dans les établissements nous permettent de maîtriser les dossiers, de connaître les situations locales et d'intervenir.

### 42 élèves par classe en Maths en TL/ES à Toucy

C'est la mauvaise surprise qu'ont eu enseignants et élèves à cette rentrée : plus d'inscrits que prévus en TL, ils se retrouvent à 42 avec des TES en cours de Maths ! Prévenus dès les premiers jours par la section SNES-FSU, nous avons aussitôt pris contact avec la Direction Académique pour savoir s'ils étaient au courant et demander des heures afin de pouvoir dédoubler la classe. Ce qui sera fait après les vacances de la Toussaint. Solution bien tardive mais qui dépend de la disponibilité du collègue.

### Stagiaire d'Allemand : 5 niveaux à préparer !

Une stagiaire d'Allemand, à qui on imposait ( contrairement à la circulaire rectorale qui préconise pas plus de deux niveaux d'enseignement) quatre niveaux dans un collège, n'a pas accepté le cinquième niveau qu'on lui imposait en 2<sup>nd</sup>e dans le lycée voisin.

Nous l'avons soutenue par nos interventions au Rectorat et elle a obtenu de ne pas faire ce niveau supplémentaire dans un établissement supplémentaire, le collège lui a aménagé des activités pour les trois heures manquantes.

### Paul Fourrey à Migennes : jusqu'à 29 élèves par classe en ZEP !

Au collège Paul Fourrey, les enseignants de 3<sup>ème</sup> doivent se demander ce que Zone d'Education Prioritaire peut bien vouloir dire. En effet, depuis la rentrée les classes de 3<sup>ème</sup>, déjà difficiles, se retrouvent plus que remplies avec 29 élèves par classe.

Nos représentants ont interpellé la DASEN au CTSD et se sont vus répliquer qu'il s'agissait de l'autonomie de l'établissement et de la répartition des moyens.

Comment parler d'autonomie quand tous les autres niveaux comptent entre 20 et 26 élèves ? En ouvrant une classe supplémentaire de 3<sup>ème</sup>, le collège aurait de fait pénalisé les autres classes. Ce n'est donc pas la question de la répartition qui est posée mais bien celle de l'attribution de moyens dans un collège de ZEP

### 3h54 de route matin, 3h54 de route le soir, ça vous dit ?

Le rectorat de Dijon adore les TZR ... et ne rechigne devant aucun sacrifice financier pour les faire voyager !

Il a ainsi demandé à un TZR de faire Dijon-Villeneuve la Guyard 4 fois par semaine.

Le SNES-FSU, saisi par le collègue, est intervenu immédiatement pour soutenir la demande du collègue auprès du Recteur de ne pas faire autant de kilomètres.

Il a même fallu que cette situation soit évoquée lors d'un rendez-vous avec le Secrétaire général du Rectorat pour obtenir satisfaction ...

Un conseil : ne jamais rester isolé !

## CDEN avec le Conseil Général

### 1. Dotation de fonctionnement :

Pour mémoire, les critères de répartition de la dotation de fonctionnement pour chaque établissement sont les suivants : 62% pour viabilisation, 25% pour entretien des bâtiments et 12% pour le pédagogique. Pour la viabilisation, l'enveloppe est constante suite à une augmentation de 13 % en 2011 (qui n'a pas encore été rattrapée).

L'ensemble des membres du CDEN, y compris tous les syndicats, a voté la dotation.

La FSU a demandé si un appel à la concurrence ne pourrait être fait pour les factures de télécommunications, comme pour les fournisseurs d'accès, en achat groupé. Le Conseil général va étudier la question, en collaboration avec les chefs d'établissement.

**ATTENTION : désormais, les demandes en matériel (ex : informatique) devront être présentées dans le projet d'établissement.**

### 2. Activités éducatives :

Après avoir soulevé les difficultés de rapidité de connexion en salle informatique, le Conseil général vous demande de patienter encore 10 à 12 ans pour que les réseaux soient en fibre optique !

Développement durable : Le Conseil Général réfléchit pour acheter des produits locaux en circuits courts (faire vivre les agriculteurs locaux) : 8 collèges sont à l'essai .

Dorénavant, les bourses du Conseil Général, comme celles de l'Etat, seront versées aux établissements pour faire baisser les impayés. Le solde sera reversé aux familles.

### 3. Transports scolaires :

26 000 élèves inscrits en 2012 avec un coût de 925 € par élève. Les familles en versent désormais 10 %. En sept. 2013, 81% étaient inscrits, 19% de non-inscrits, ce taux de fuite que le Conseil Général appelle « inscriptions de confort »... Il est impossible à l'heure actuelle de dire cela : certaines familles ont peut-être des difficultés à payer les frais de transport et n'ont pas inscrit leur(s) enfant(s). En SEGPA, il y a plus d'inscrits que les autres années.

Les familles en difficulté doivent se mettre en rapport avec les services du Conseil général.

### 4. Travaux :

#### **Villeneuve la Guyard plein à craquer !**

Lors du dernier CDEN, nous avons interpellé le Conseil Général sur la situation du collège de Villeneuve la Guyard. Le collège, à l'origine prévu pour 450 élèves, ne cesse d'accueillir de nouvelles populations.

Aujourd'hui, la salle de permanence ne suffit plus, les élèves travaillent à la cantine ! La salle informatique a été transformée en salle de cours, les professeurs sont à l'étroit dans la salle des professeurs et le principal adjoint, n'ayant pas de bureau, a pris celui de la secrétaire...

Le Conseil Général prétend avoir effectué des travaux qui ne sont en fait qu'un maquillage de surface : 2 grandes salles ont été transformées en 3 salles plus petites ; le projet de trois autres salles prévu en 2014 verra sortir de terre...des préfabriqués, qui empièteront un peu plus sur l'espace dédié à l'EPS !

Enfin, dans ses travaux, le Conseil Général semble avoir oublié qu'un collège nécessite aussi une vie scolaire et des sanitaires adaptés ! Nos représentants se sont chargés de le leur rappeler.

#### **Retards répétés à Villeneuve sur Yonne :**

3 lignes de car scolaire régulièrement en retard et des cours perturbés.

La FSU a transmis le numéro des lignes en questions et les services du Conseil général s'en occupent en contactant le ou les transporteurs. Cela devrait s'arranger rapidement.

#### **Restauration à la cité scolaire de Toucy**

Depuis au moins 5 ans, les délégués du lycée et du collège avec la FSU réclament l'agrandissement et la rénovation de la restauration.

Le frein : les compétences partagées entre le Conseil régional et général.

Une avancée : le bureau d'études s'est concerté avec la Région. Le 20/10, l'AG du Conseil général se prononcera sur le projet de rénovation de la restauration : la répartition des coûts a été arrêtée à 52 % pour le Conseil général et à 48 % pour le Conseil régional pour un montant de 2,3 millions d'euros, qui doit donc être voté. L'opération est donc lancée, les travaux devraient être aboutis en sept. 2015.

#### **Problème d'hygiène à Pont sur Yonne**

A Pont sur Yonne, depuis l'an dernier, on alerte le CG sur l'état déplorable des toits terrasse qui ne sont plus étanches. L'eau suinte le long des murs et les champignons ont proliféré dans certaines salles. Une collègue est constamment malade, sous traitement, tandis que des élèves se mettent à tousser dès qu'ils entrent dans ces salles qui ont été repeintes en catastrophe avec des peintures solubles .... à l'eau ! Un emplâtre sur une jambe de bois.

À l'heure actuelle pas d'autres travaux envisagés par le CG. Celui-ci, par ailleurs, ne juge pas utile de transmettre au collège les résultats du diagnostic amiante demandé par la principale. Le SNES a obtenu une réponse au moins partielle lors du dernier CDEN et continuera à chaque occasion à placer le CG devant ses responsabilités.

